

Compte rendu du CHSCT Du 31 mars 2015

Comme nous l'avions déjà fait lors du Comité Technique, l'intersyndicale a précisé que le CHSCT de ce jour, dont l'ordre du jour est particulièrement dense, débute à 13h, mais que l'ensemble des OS quittera la séance à 17h même si tous les points n'ont pas été abordés.

Comme nous en avons toujours eu l'habitude, à l'ouverture de la séance, la CGT Finances a lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver sur le site de la CGT Finances Publiques de l'Yonne :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

En réponse à nos questions, le président a précisé que ce qui relevait du National n'était pas de sa compétence. Il a, bien sûr, confirmé que les regroupements ou suppressions de services seront portés à la connaissance des OS dès qu'ils seront actés au niveau de la DG.

En ce qui concerne la durée de l'instance sur une journée, si c'est juste pour le dialogue social, cela n'en vaut pas la peine dans le sens où, normalement, les groupes de travail doivent être productifs et donc sensés éviter certains débats en plénière.

Sans vouloir remuer le couteau dans la plaie ; dans un passé pas si lointain, il est clair que les débats étaient permanents surtout du fait d'envois de documents souvent en double, voir triple exemplaires et jusqu'à la veille de la séance plénière !!!



La CGT a demandé à commencer les réunions dès le matin pour laisser plus de souplesse dans les échanges ! Fin de non recevoir. Une fois de plus la définition du dialogue social du Président reste très obscure....

M. ORSINI, l'ISST, a indiqué que dans le cadre des Risques Psycho Sociaux, il serait bien de mentionner une heure de fin des instances.

COMME DANS TON BOULOT, TU SAIS QUAND TU COMMENCES MAIS PAS QUAND TU FINIS !!!!

ORDRE DU JOUR

Règlement intérieur du CHSCT :

L'administration nous a informé qu'il n'était pas modifiable pour le moment car il va être revu au niveau Fonction Publique en 2016.

L'ensemble des OS a approuvé le Règlement Intérieur actuel, qui est identique à celui approuvé en 2012 pour le précédent mandat.

Election du secrétaire :

Solidaires Finances s'est porté candidat et a été élu à l'unanimité.

Approbation du PV du CHSCT du 22/10/2014 :

En dehors d'une légère modification sur un membre présent qui a été omis dans le PV, ce dernier a été validé à l'unanimité, l'Administration s'étant engagée à faire la rectification.

D'autre part, il reste deux PV en cours de finalisation qui seront présentés à la prochaine instance : la nouvelle secrétaire animatrice, qui prendra ses fonctions le 1er mai, fera ses premiers pas sur « un sol propre ».

Budget :

Seuls 2,54 € n'ont pas été utilisés sur le budget 2014, plus une facture de 31,56 € qui sera reportée sur celui de 2015. Le budget prévisionnel 2015 s'élève donc à 66 499 €.

Nous ne pouvons que regretter et dénoncer la réduction de celui-ci avec une baisse de 2000 € par rapport au précédent.



Outre les travaux qui, chaque année, sont une bonne partie du budget ; les formations prennent une part non négligeable. Un appel à candidature a déjà été lancé ; mais il n'a pas eu le succès escompté par l'ensemble du CHSCT .

La CGT rappelle que les formations du CHSCT peuvent permettre de sauver des vies, dans le cadre professionnel et personnel. Même si le temps nous est « très » cher, il ne faut pas hésiter à s'inscrire à ces stages.



De plus, d'un point de vue réglementaire, trop peu de personnel a les différentes habilitations. Il serait dommageable pour tous qu'une désignation nominative de candidature soit effectuée.

ALORS POUR CEUX QUI HESITENT ENCORE, IL N'EST PAS TROP TARD POUR LES INSCRIPTIONS !!!!

Un rappel sera fait au mois de septembre avec l'arrivée des nouveaux agents. Pourvu qu'ils soient très nombreux !!!

Note d'orientation 2015 :

Elle met l'accent sur les situations auxquelles une attention particulière doit être apportée et les moyens mis à disposition. Elle a été présentée par l'ISST.

Formations CHSCT :

Faute de candidature suffisante, certaines formations 2015 sont déjà annulées ou suspendues . Un effort va être fait pour les rendre plus attractives et les chefs de service vont être relancés.

A bon entendeur... !!



D.U.E.R.P. :

Le document est bien avancé, les groupes de travail se sont fortement investi pour cela. Dorénavant, la mise à jour ne sera plus faite que tous les deux ans par les agents, la mise à jour annuelle se fera quant à elle en groupe de travail (administration et organisations syndicales).

Le DUERP des services anciennement à Vulabellé a été intégré à celui de la rue des Moreaux suite à leur arrivée sur le site.

P.A.P. :

Il établit le programme pluri-annuel des travaux à effectuer dans un ordre décroissant de priorités. Ce Programme Annuel de Prévention est soumis à vote : toutes les OS ont voté pour .

Visites de sites :

- rue des moreaux : le local à archives SIE/SPF est amené à évoluer (pivotement des armoires, renforcement des éclairages, ça réfléchit ...). Difficultés pour l'accès aux services sociaux et pour les autres services. Pour les personnes à mobilité réduite, le passage devra se faire par l'ascenseur de l'accueil (confidentialité quand tu nous tiens....par la main !!!).
- CFP Joigny : l'eau chaude n'a pas encore été inventée dans les toilettes, mais elle finira bien par arriver !!! Un devis est en cours à la demande de la CGT Finances (demande vieille de plusieurs années) et les travaux devraient être validés lors du prochain CHSCT.
- CFP Migennes : problèmes d'ambiance lumineuse et thermique (l'été, c'est un peu la fièvre du samedi soir tous les jours).

Fiches accidents, incidents et navettes :

Les fiches accidents, accompagnées des fiches descriptives de situation permettent au CHSCT de mieux appréhender s'il y a lieu de mettre en place des mesures afin d'empêcher la répétition de ces accidents. C'est un plus qui était demandé depuis plusieurs années, notamment par la CGT Finances qui avait même fourni à l'administration un modèle de fiche descriptive très détaillée.

Quelques années auraient pu être gagnées !!!.



Pour les fiches incidents, les agressions verbales ne doivent pas être banalisées : même à perdre 10 minutes, il est indispensable de faire remonter ces incivilités pour le bien de chacun de nous et de nos collègues.

Les fiches, en cas d'agression physique, remontent toujours à la Direction Générale.

Visites de sites à prévoir :

- St Fargeau et un autre site à définir entre les OS

Questions Diverses :

- travaux CFP des Moreaux : terminés mais quelques fuites résiduelles pour lesquelles l'artisan va intervenir rapidement.
- Pour le sens de circulation au CFP rue des Moreaux, la décision sera prise sous peu.
- Sur les horaires d'ouverture : la décision appartient au CT, seule une information doit être communiquée au CHSCT.

Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND- Yannick BORODACZ - Yannick BAUMONT - Caroline GERMAIN